



## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du dimanche 15 mai 2016

Les membres de l'Amicale des Pruniers de France, inscrite au registre des associations sous le numéro W413000121 se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la mairie de Prunay en Yvelines, le dimanche 15 mai 2016.

Les convocations écrites ont été faites en date du 29 avril 2016 conformément à l'article 12 des statuts.

L'Assemblée est présidée par M. Jean Pierre Malardeau.

Sont présentes : les communes de Cervione, Prunay en Yvelines, Prunay le Gillon, Prunay sur Essonne, Pruniers, Pruniers en Sologne. Ces communes sont représentées par le maire ou un délégué local.

Est absente : la commune de Pruno

Assistent également à la réunion : un membre d'honneur (Jean Marie Bisson), des membres honoraires (Guy Cappé, Charles Poli) et des membres associés tels que définis par l'article 4 des statuts.

Monsieur Chapart, président de l'association « les randonneurs du Perray-Cyclotourisme » a été convié à cette réunion par Jean Pierre Malardeau.

Le quorum prévu par l'article 14 étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer sur l'ordre du jour fixé dans la convocation.

### **1. Allocution de bienvenue du président**

Jean Pierre Malardeau ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée Générale Ordinaire.

Il remercie également les personnes de Pournoy la Chétive et Pournoy la Grasse pour leur présence à ce rendez vous annuel.

## **2. Rapport moral**

La réunion de novembre au moment du Congrès des Maires ayant été annulée, un tour de table est effectué pour connaître les personnes qui se rendront en juin porte de Versailles. A ce jour, 4 communes pourraient y faire le déplacement. Les maires communiqueront par téléphone pour éventuellement s'y rencontrer.

Le président informe l'assemblée qu'il avait invité par courrier tous les autres « Pruniers ». Il a reçu très peu de réponses (3 négatives). La commune de Pruno ne répondant pas aux différents courriers de l'Amicale, Charles Poli propose d'aller rencontrer le maire.

Mr Chapart avec son association et la commission communale d'animations de Prunay le Gillon ont organisé une sortie de cyclotourisme : le tour des 3 Pruniers...circuit de 160 kms entre Pruniers en Yvelines, Pruniers sur Essonne et Prunay le Gillon. Journée sympathique et conviviale.

L'édition 2016 est en cours de préparation, elle aura lieu le 17 septembre. Différents échanges ont déjà eu lieu entre M. Chapart (Prunay en Yvelines), Sylvie Bezanier (Prunay le Gillon) et Ludovic Gervin (Pruniers sur Essonne). Le départ se fera à Prunay le Gillon pour rejoindre Prunay en Yvelines puis Prunay sur Essonne. Des cyclos de Pruniers en Sologne pourraient se greffer au peloton (lieu de rencontre à déterminer).

La randonnée cycliste se terminera à Prunay le Gillon par une remise de trophée. Des cyclistes venant des autres communes de l'Amicale peuvent y participer et être accueillis pour le W.E.

Une affiche sera transmise à la secrétaire pour diffusion auprès des autres communes.

Prunay le Gillon cherche une attestation ou un diplôme pouvant être remis aux participants.

Le SIGAL de Prunay sur Essonne, représenté par Guy Cappé, pourrait participer financièrement à l'achat de petits lots.

Un article sera mis dans la presse à Prunay le Gillon.

Jean Marie Bisson propose qu'une randonnée soit organisée entre ces 3 communes et Pruniers en Sologne...ça pourrait faire connaître l'Amicale.

Jackie Ferré prend la parole et informe l'assemblée qu'une course hippique appelée « course de Prunay le Gillon » est organisée annuellement à l'hippodrome de Chartres. Il propose qu'une course des Pruniers de France soit organisée, ce serait une course nationale, aussi demande-t-il l'autorisation au conseil d'administration d'utiliser le nom de l'Amicale à cet effet.

Les communes adhérentes à l'Amicale seront informées de la suite de ce projet principalement celles ayant un PMU.

Après cet exposé, le président porte aux votes la décision d'utiliser « les Pruniers de France » comme nom d'une course hippique au vote.

Cette décision est votée à l'unanimité.

## **3. Rapport et compte rendu financier du trésorier**

Jean Paul Tissier, trésorier, donne lecture de son rapport sur les comptes de l'Amicale. A fin mai 2016, le compte présentait un solde positif de 778€49.

La commune de Pruno n'aurait pas réglé sa cotisation 2014-2015.

Jean Pierre Malardeau remercie le trésorier pour le travail effectué

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

#### **4. Fixation du montant des cotisations 2016-2017**

Le président fait un rappel des cotisations 2015-2016.

Après discussion, il est proposé que tous les membres (de droit, honoraires et associés) paient une cotisation de 10€ par personne. Un courrier sera envoyé individuellement aux personnes susceptibles de vouloir adhérer à l'Amicale.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Après discussion, il est proposé que la quote-part des participants afin d'aider la commune organisatrice du rassemblement reste à 50€ par personne.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **5. Site internet**

Le site internet est fermé depuis novembre 2015. Un avis aurait été envoyé à la personne qui gérait le site.

Ludovic Gervin de Prunay sur Essonne propose la mise en place et la gestion d'un nouveau site. Tous les documents nécessaires à l'alimenter lui seront fournis par la secrétaire et ensuite par les communes afin de l'enrichir pour que les pages soient attrayantes.

#### **6. Organisation de l'A.G. en 2017**

Pruniers en Sologne pourrait organiser la prochaine assemblée générale le 4 juin 2017. Serge Bouquin de Pruniers aurait souhaité que la réunion se fasse dans sa commune. Il faudra que les deux communes communiquent à ce sujet.

Prunay le Gillon se propose pour 2018.

#### **7. Election du nouveau président**

Joseph Martinez de Pruniers en Sologne est élu à l'unanimité à la présidence de l'Amicale

#### **8. Divers**

Guy Cappé informe l'assemblée que deux agriculteurs de Prunay en Yvelines fournissent du chanvre à « Gatichanvre » mis en place par le SIGAL à Prunay sur Essonne.

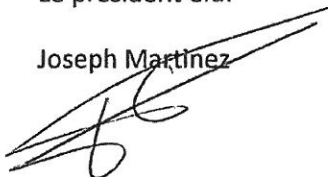
Jean Marie Bisson propose que le compte rendu accompagné d'une photo soit envoyé à toutes les communes qui pourraient intégrer l'Amicale.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 13h.

Prunay en Yvelines, le 15 mai 2016

Le président élu:

Joseph Martinez



la secrétaire :

Marie Line Humbert

